

OFFRES D'EMPLOIS

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron Recrute par voie Contractuelle (SAISONNIER)

4 ANIMATEURS(TRICES) DIPLOMÉS(ÉES)

Pour

Les Accueils de Loisirs Intercommunaux de LE TEIL, CRUAS, SAINT LAGER BRESSAC à Temps complet (35 heures)

Placé(e) sous l'autorité fonctionnelle de la Vice-Présidente déléguée à l'Enfance Jeunesse de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, et sous l'autorité hiérarchique de la Directrice du Service Jeunesse, les animateurs interviendront dans le cadre des accueils de loisirs intercommunaux basés à Le Teil, Cruas, Saint-Lager Bressac.

Missions :

Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants et les jeunes dans le cadre des accueils de loisirs et des minis-camps.

- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants.
- Responsable du groupe d'enfants, il est le meneur de projets d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique.
- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient.
- Accompagnateur de projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets d'enfants.)

Tâches :

- Être médiateur au sein du groupe d'enfants, gère les conflits, garantit le respect des règles de vie.
- Écoute les enfants et « facilite » les échanges et partages.
- Propose et adapte les animations en lien avec le projet pédagogique.
- Prépare, met en œuvre et réalise des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés.
- Aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité.
- Joue avec, fait jouer, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants.
- Participe aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
- Partage, apporte et échange ses connaissances et ses « savoirs ».
- Partage des informations en sa possession avec toute son équipe et rend compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires,...)
- Entretient des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers (familles).
- Fait participer les enfants au non-gaspillage du matériel de l'accueil.
- Participe à l'inventaire du matériel.
- Participe au nettoyage quotidien de l'accueil pour faciliter le travail des agents de service.
- Utilise de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil.
- Gère le temps dans l'organisation de l'activité.

Formation:

- BAFA **pouvant encadrer des activités ski**
- Expérience nécessaire en accueil de loisirs (publics enfants et adolescents)
- Permis B indispensable (conduite minibus)

Compétences requises :

- Faculté d'adaptation et prise d'initiative.
- Polyvalence dans la proposition d'activités variées.
- Compétences dans les activités de pleine nature à caractère sportif (ski confirmé, escalade, activités aquatiques, vélo)
- Compétences en savoir-être, savoir dire et savoir entendre pour accepter les différences, accepter la critique, se remettre en question donc être en situation de dialogue et de communication.
- Connaissance du public enfant et de l'environnement de l'accueil.
- Respect du devoir de réserve.

Poste de travail :

- Lieux : Centres de Loisirs Intercommunaux, Le Teil, Cruas, Saint Lager Bressac
- Organisation : sur la base de 35 heures hebdomadaires. Horaires selon la structure (participation à un séjour ski)
- Rémunération : selon le cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux (catégorie C de la Fonction Publique Territoriale) + Repas fournis
- Durée du contrat : du 18 février au 1^{er} mars 2019 inclus.

Adresser une lettre de motivation avec CV

à M. le Président de la Communauté de communes ARDECHE RHONE COIRON
8 avenue Marcel Cachin – BP 15 – 07350 CRUAS

Contact renseignements complémentaires : Mme GUITTOUNI-TOLFO Sélima au 09.87.87.65.21